



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux psychiatriques

Question écrite n° 123185

## Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la situation préoccupante que rencontre l'hospitalisation psychiatrique en Gironde. La commission départementale des hospitalisations psychiatrique de la Gironde (CDHP) a récemment eu l'occasion d'évaluer la gravité de la situation lors de visites d'établissements suite à des remontées d'informations provenant des personnels soignants, des usagers et de leurs familles, des syndicats hospitaliers. Il ressort des études menées par le CDHP de Gironde une saturation de toutes les unités d'admission avec des conditions d'accueil déplorables imposées aux patients, certains d'entre eux étant même renvoyés chez eux faute de place disponible. Il ressort que les malades sont déplacés d'une unité à l'autre ou vers un établissement se situant hors du département. Certaines chambres d'isolement sont mêmes détournées de leur fonction d'outil thérapeutique afin de les attribuer à des patients entrants. Des malades insuffisamment stabilisés bénéficient de sorties anticipées afin de permettre l'entrée de patient en crise. Aussi, l'installation de lits supplémentaires génère une promiscuité qui prive le malade de conditions de confort et de sécurité élémentaire et entraîne des problèmes de sécurité et des tentatives de suicide. D'autres patients permissionnaires ne retrouvent pas leurs lits à leur retour de sortie temporaire et se retrouvent hébergés à l'improviste dans une autre unité ; parfois, leur retour est même différé faute de place disponible. Cette situation de fait conduit à constater que la situation de la psychiatrie publique se dégrade fortement. Le respect de la dignité de ces patients a pour corollaire davantage d'attention et de soins, donc de moyens. Compte tenu de la situation dramatique de la psychiatrie en Gironde, il lui demande quelles mesures urgentes elle entend prendre afin de remédier au manque de lits qui semble s'aggraver.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Garraud](#)

**Circonscription :** Gironde (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 123185

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mai 2007, page 4687